



**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU COMTÉ DE ST. HYACINTHE.**

UNE Partie de Labour a eu lieu à St. Hyacinthe, sur la terre de M. André Gauthier, mardi, le 26 octobre 1852, et les prix offerts par cette Société furent remportés par les personnes suivantes :

PREMIÈRE CLASSE,

Laboureurs Canadiens-Français.

Dix Compétiteurs.

- 1er. Prix : Frs. X. Normandin,
- 2d. do Michel Côté,
- 3e. do Antoine Vallée,
- 4e. do Jacques Nicolle,
- 5e. do Fr. Miguault

DEUXIÈME CLASSE.

Laboureurs Canadiens-Français de 20 ans et au-dessous.

Six Compétiteurs.

- 1er. Prix : Breau, fils d'Alexis
- 2d. do Laporte, fils de Faufan
- 3e. do Beaurogard, fils de Vital
- 4e. do Lovieux, fils de Louis

Il n'y a pas eu de concours pour les classes d'auteurs origines.

Sur les neuf prix accordés, cinq ont été remportés par des charues sorties de la boutique de M. Geo. Barnes, de St. Hyacinthe.

Les Juges étaient M. Drummond, de la paroisse de Montréal, et MM. St. Pierre et Martel. Environ cent-cinquante habitants, de toutes les paroisses du comté, étaient présents, en cette occasion.

Immédiatement après la partie de Labour, les Directeurs de cette Société se réunirent en assemblée, en la demeure de M. André Gauthier, et étaient présents :

P. E. Leclère, écuyer Président, M. Joseph Poulin, Vice-Président ; J. C. Perrault, écuyer, trésorier ; et MM. D. G. Morrison, Pierre Goudra de la Rochelle, André Gauthier, Moïse Préfontaine et Jean-Bte. Desroches, membres directeurs.

La liste, des prix recommandés par MM. les Juges, à l'exhibition du 5 octobre 1852, ayant été soumise à l'assemblée, les suivants au sujet desquels il existait quelques difficultés, ont été accordés aux compétiteurs.

- 1o. à Frs. Tessier, 1r. pour un bétier de 4 ans
- 2o. à J. Poulin, père, 1r prix pour une Brebis de 2 ans.

- 5o. à Frs. X. Desève, 1r do do une Truite.
- 4o. à M. Laframboise, 2d do do do
- 5o. à M. Lussier, 3e do do do
- 6o. à Bte. Flibotte, 3e do do Graine de Lin
- 7o. à Bte. Jodoin, 3e do do de Betteraves à vacha.
- 8o. à Bte. Langevin, 1r do do Flaucelle.
- 9o. à M. Laframboise, 2d do do Patates.
- 10o. à Frs. Tessier, 4e do do Toile
- 11o. à Chs. Beaurogard, 2e do do Couvertures de laine.

Prix extra alloués par les Juges.

- 12o. à G. F. Barnes, pour un moulin à batiro 25s
- 13o. à David Guertin, pour un Cultivateur... 10s.
- 14o. à S Vasseur, pour une charroux..... 5s
- 15 à do pour une machine à couper le foin... 5s.
- 16o. à Bte. Langevin, pour 2 Polkas de laine 5s.
- 17o. à do pour un lot de Fil à cou dro 6s.
- 18o. à do pour 1 lot de Dentelle 5s.
- 18o. à D. G. Morrison pour 1 Tupis de table... 10s.
- 20o. à do pour des Pommes.... 2/6
- 21 à do pour du Raisin..... 5s.
- 22o. à Delle. Chabotte, pour des Rideaux et des Cadres en peinture 10s.
- 23o. à Ant. Martel, pour des Bas..... 2/6
- 24o. à Olivier Boissy, pour des Oignons.... 2/6
- 25o. à do pour des Citrouilles..... 2/6
- 25o. à Michel Lussier do

et il fut résolu unanimement :
1t. Sur motion de M. Préfontaine, secondé par M. Desroches :

Que D. G. Morrison, éc., soit chargé de demander pour cette Société, à P. E. Leclère, éc., son Président, en quantité de 3,000 minots et s'il est possible 5,000 minots de blé de la Mer Noire, qu'il doit aller acheter, cet hiver, à Odessa, et de lui écrire à cet effet.

2t. Sur motion de M. Morrison, secondé par M. Gauthier :

Que les remerciements de la Société du comté soient offerts à P. E. Leclère, éc., Président de cette Société, pour l'intérêt qu'il porte à l'avancement de l'agriculture dans le comté, et dans le pays en général, et pour les services qu'il va rendre au pays, en se chargeant d'aller à Odessa faire un choix de blé de semence.

3t. Sur motion de M. Perrault, secondé par M. Larochelle :

Que les remerciements de cette Société soient offerts à M. André Gauthier, pour avoir bien voulu permettre que la partie de labour, de ce jour, eût lieu sur sa propriété, et pour la courtoisie avec laquelle il a reçu chez lui les membres et les amis de cette Société.

P. E. LECLÈRE, Présty
St. Hyacinthe, 3 nov. O. DESILET, Sec

☞ Nous prenons la liberté de rappeler aux souscripteurs pour le Journal, qu'on attend d'eux maintenant le paiement pour la présente année, ainsi que les arrérages qu'ils pouvaient devoir précédemment à la Société. Les souscriptions doivent être payées au Secrétaire et Trésorier de la Société, Wm Evans, Ecr., aux salles de la Société, No 25, rue Notre Dame, ou lui être envoyées à Montréal par la voie de la poste.

☞ Plusieurs articles différés faute de place.